

# FORMATION AU PERMIS B

## AVANT CONTRAT

Évaluation (avant contrat) 50€

## ADMINISTRATIF

- Frais de gestion administrative 110€
- Frais de gestion supplémentaires **si** financement par un organisme ou tiers 50 €.



## CONDUITES : 1145€

Livret numérique + fiche de suivi  
**20** leçons de conduite individuelle

(La leçon d'une heure comprend le temps nécessaire à l'accueil, à la détermination de l'objectif, à la conduite de 50min env., à l'évaluation et au bilan de la leçon.)

## CODE

### Option 1 : Travail en autonomie 60€

- Livre de code
- Code en ligne (6 mois)

### Option 2 : Accompagnement avec les moniteurs 205 €

- Kit pédagogique :
  - Livre de code
  - Code en ligne (6 mois)
- Accès au code en salle pendant 4 mois Redon et Guémené et La Gacilly (Allaire et Malansac sur RDV)

### Option 3 : Préparation intensive 275 €

- Stage code de 3 jours pendant les vacances scolaires
- Kit pédagogique :
  - Livre de code
  - Code en ligne (6 mois)
- Accès au code en salle pendant 4 mois Redon et Guémené et La Gacilly (Allaire et Malansac sur RDV)

## PRESTATIONS HORS FORFAIT

Leçon de conduite supplémentaire 57€  
1 Accompagnement à l'examen du permis 57€  
Frais de fabrication de permis (facultatif) 40€



Tous nos prix sont au tarif unitaire TTC- Ils sont disponibles en agence sur simple demande

SARL ECPR - 16 RUE VICTOR HUGO - 35600 REDON - 02.99.71.26.04 - contact@ecpr.bzh -  
AGREMENT : E1903500150

TARIFS VALABLES JUSQU'AU 31/12/2026

# Documents à fournir

DOCUMENTS	14 ans (AM)	15 ans (AAC-AM)	16 ans (B-AAC-AM-A1)	17 ans (B-AAC-AM-A1)	18 - 21 ans (B-AAC/CS-AM-A-BE-B96)	21-25 ans (B-AAC/CS-AM-A-BE-B96)	25 ans + (B-AAC/CS-AM-A-BE-B96)
1 photo d'identité numérique agréée ANTS	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Photocopie carte d'identité recto/verso	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ASSR 1	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗
ASSR 2	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✗
Photocopie de la jdc/japd	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✗*
Attestation de recensement	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✗
Photocopie du permis de conduire (si déjà obtenu)	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Justificatif de domicile moins de 3 mois	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Carte d'identité hébergeant (si élève hébergé par un tiers) + attestation d'hébergement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

\* Pour toute personne née après le 31 décembre 1987 souhaitant obtenir son premier permis AM2 ou AM4, l'ASSR ou l'ASR est obligatoire.

## ✓ Documents à fournir – Points importants

Carte d'identité : les 4 bords doivent être visibles sur la copie (recto et verso sur la même page).

ASSR, Recensement ou JDC : signature obligatoire.

Hébergement : Le justificatif de domicile, la pièce d'identité de l'hébergeant et l'attestation d'hébergement doivent porter les mêmes nom et prénom. Si 2 noms sur le justificatif, les 2 identités doivent apparaître sur l'attestation + 2 pièces d'identité à fournir.

Photo d'identité : différente de celle de la carte si celle-ci date de plus de 5 mois à la date d'inscription/formation.

Consignes photo : sans lunettes, sans sourire, oreilles dégagées.

✗ Documents non nécessaires en fonction de l'âge ou de la formation

# HORAIRES ouvertures d'agence

AGENCES JOURS	REDON	MALANSAC	ALLAIRE	GUEMENE	LA GACILLY
LUNDI	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
MARDI	10H-12H 13H30-18H		16H30-18H30 SUR RDV		
MERCREDI	10H-12H 13H30-18H	14H-16H SUR RDV	16H30-18H30 SUR RDV	16H30_18H30	16H30_18H30
JEUDI	13H30-18H			17H30_18H30	17H30_18H30
VENDREDI	10H-12H 13H30-18H	16H30 -18H30 SUR RDV		16H30_18H30	16H30_18H30
SAMEDI	8H30-12h SUR RDV	11H-13H SUR RDV	8H30-10H30 SUR RDV	10H30-12H	10H30-12H

L'accueil téléphonique n'est pas assuré le samedi, vous pouvez donc nous contacter par courriel ou bien passer directement en agence !

Toutes nos informations de contact sont sur notre site internet

Les examens ETG et ETM sont valables 5 ans sans limite de passages d'examens pratiques (arrêté du 17/11/2022)

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour rester informé sur toute notre actualité !



ecprsarl

L'ÉQUIPE ECPR

# HORAIRES code en salle

JOURS	HORAIRES DE CODE
LUNDI	FERMÉ
MARDI	REDON: 10h-12h / 14h30-16h30 <b>16h30-18h30</b> ALLAIRE: 16h30-18h30
MERCREDI	REDON: 10h-12h / 14h30-16h30 <b>16h30-18h30</b> LA GACILLY : 16h30-18h30 MALANSAC: 14h-16h ALLAIRE: 16h30-18h30 GUÉMENÉ: 16h30-18h30
JEUDI	REDON: 14H30-16h30 <b>16h30-18h30</b> GUÉMENÉ: 17h30-18h30 LA GACILLY : 17h30-18h30
VENDREDI	MALANSAC: 16h30-18h30 GUÉMENÉ: 16h30-18h30 LA GACILLY : 16h30-18h30
SAMEDI	LA GACILLY : 10h30-12h <b>12h-13h</b> ALLAIRE: 8h30-10h30 MALANSAC: 11h-13h GUÉMENÉ: 10h30-12h <b>12h-13h</b>

## \*COURS DE CODE AVEC ENSEIGNANT

Thèmes abordés : Alcool, signalisation, priorité, notions diverses, usagers, vulnérables...

Attention, pendant la période scolaire, seuls les cours de code avec enseignant de 16h30 à 18h30 sont assurés.

Des stages code seront disponibles sur les vacances scolaires, sur nos agences de Redon & Malansac et ce, sur inscription dans l'une de nos agences !

Les examens ETG et ETM sont valables 5 ans sans limite de passages d'examens pratiques (arrêté du 17/11/2022)

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour rester informé sur toute notre actualité !



ecprsarl

L'ÉQUIPE ECPR